



Journées du Patrimoine

Ouverture le samedi et le dimanche de 14 heures à 19 heures. Tarif 2 € par adulte, gratuité pour les mineurs. Si nous n'en accordons pas la gratuité totale, c'est pour les mêmes raisons que plus haut. Nous suivons en cela les recommandations de la Demeure Historique, association qui groupe trois mille monuments privés et dont nous sommes membres.